

## 5 écoles maternelles

Hélène Boucher  
36 rue des Saules  
01 69 52 95 31

Ferdinand Buisson  
21 rue Corot  
01 69 03 52 52

Victor Duruy  
18 rue de l'Ancienne Eglise  
01 69 03 56 77

Jules Ferry  
19 rue de Rouvres  
01 69 03 06 38

Jean Moulin  
86 av. Charles de Gaulle  
01 69 52 95 21

## 5 écoles élémentaires

Hélène Boucher  
36 rue des Saules  
01 69 52 95 38

Ferdinand Buisson  
Allée Maurice Bouchor  
01 69 03 55 62

Jules Ferry  
2bis rue de Rouvres  
01 69 03 42 67

Jean-Charles Gatnot  
Place Joffre  
01 69 03 53 84

Jean Moulin  
86 av. Charles de Gaulle  
01 69 52 95 29

## L'éducation, une priorité

**1/4**

du budget de la Ville est consacré à l'éducation

**2 527 élèves**

accueillis en 2024-2025

**2** accueils de loisirs :  
Lelong en maternelle  
Jean Moulin en élémentaire

# Guide de la rentrée maternelles et élémentaires



**Sylvie Carillon**

Maire de Montgeron  
Conseillère régionale  
d'Île-de-France

Facebook : Sylvie Carillon  
Twitter : @SylvieCarillon



## Bien préparer la rentrée, pour mieux profiter de l'été

Chers parents,

Juste avant le formidable été qui nous attend tous à Montgeron, je tenais à vous adresser l'ensemble des informations relatives au temps périscolaire à partir de la rentrée prochaine.

Ce guide, qui est fourni chaque année à l'ensemble des parents d'élèves vous permettra d'anticiper votre organisation.

A l'école, vos enfants pourront être accueillis dès 7h00 le matin et ce jusqu'à 19h00 le soir, avec un temps d'étude proposé dès le niveau élémentaire.

Sur le temps périscolaire, nous mettons toujours l'accent sur une organisation à la fois ludique et instructive permettant de consolider, dès le plus jeune âge, les apprentissages de vos enfants.

Une nouvelle fois, des travaux seront prévus durant l'été dans l'ensemble de nos 10 écoles les rendant toujours plus agréables pour les professeurs et vos enfants, pour qu'ils apprennent, jouent, grandissent et déploient leur plein potentiel dans les meilleures conditions.

Pour rappel, nous consacrons au total environ 25% de notre budget municipal aux écoles et proposons des tarifs d'accueil justes à l'ensemble des familles de Montgeron en fonction de leurs revenus.

L'éducation faisant partie des grandes priorités de la Ville, soyez assurés de mon engagement plein et entier, ainsi que celui des services municipaux et de la communauté éducative à faire de notre Ville et de nos écoles un véritable lieu d'apprentissage pour tous.

Excellent été et très bonne rentrée scolaire !



**Votre élue**

**Patricia Raunier**

Adjointe au Maire chargée de la Réussite  
éducative et du conseil municipal des enfants

p.raunier@montgeron.fr



Ville de  
**MONTGERON**

# Ma semaine à l'école...

Du matin au soir, l'accueil de vos enfants est assuré par des animateurs qualifiés avec une vaste amplitude horaire pour plus de souplesse.

## En Maternelle...

### ACCUEIL DU MATIN - 7H-8H20

Dès 7h, les enfants sont accueillis par des animateurs qui proposent des activités jusqu'au début de la classe.

Tarif journalier selon quotient familial de 0,98 € à 3,10 €

### ACCUEIL DU SOIR - 16H30-19H

Après la classe, les enfants peuvent être accueillis par des animateurs pour faire des activités en attendant le retour de leurs parents. Un goûter est fourni par la Ville.

Tarif journalier selon quotient familial de 0,98 € à 3,10 €

Seuls les responsables légaux et les personnes autorisées (plus de 13 ans) peuvent récupérer l'enfant aux différentes activités

## En Élémentaire...

### ACCUEIL DU MATIN - 7H-8H20

Dès 7h, les enfants sont accueillis par des animateurs qui proposent des activités jusqu'au début de la classe.

Tarif journalier selon quotient familial de 0,98 € à 3,10 €

### LES ÉTUDES 16H30-18H

Les études sont surveillées les lundis, mardis, jeudis et vendredis toute l'année scolaire par des enseignants et des animateurs de niveau bac recrutés par la ville.

Les enfants sont au maximum 20 par classe.

Pensez à fournir un goûter à votre enfant.

Tarif journalier selon quotient familial de 0,68 € à 2,70 €

### ACCUEIL DU SOIR - 18H-19H

Après l'étude, les enfants sont accueillis par des animateurs pour faire des activités en attendant le retour de leurs parents.

Tarif journalier selon quotient familial

de 0,37 € à 0,65 €. Les enfants sont autorisés à rentrer seuls à partir du CE1 sur autorisation écrite des responsables légaux.



## Les plus de la Ville

- Éducateurs sportifs
- Intervenant arts visuels
- Piscine
- Budget par enfant à disposition des directeurs pour permettre des achats divers ou pédagogiques et l'organisation de sorties
- Transport

### À PARTIR DU CP

- La ville a mis en place dès le CP un projet d'initiation aux échecs, qui favorise la concentration, la mémorisation et la résolution des problèmes. Un tournoi inter-écoles est organisé en fin d'année scolaire avec les élèves de CM1.

### EN PLUS, À PARTIR DE L'ÉLÉMENTAIRE

- Tableaux numériques et tablettes dans les classes
- Un crédit par élève de CM2 est alloué à chaque établissement pour l'organisation d'un séjour en classe de découverte de 5 jours.

## Le temps du midi

Tous les plats servis dans les restaurants d'enfants sont préparés à la cuisine municipale de La Roseraie. La commission élabore des menus à 4 composants respectant l'équilibre nutritionnel, élaborés avec des produits locaux privilégiant la saisonnalité.

- 45% de l'agriculture biologique
- 44% de produits de qualité durable (Label Rouge pour le pain, AOP, IGP HVE etc...)
- Un menu végétarien une fois par semaine.

Le tri des déchets alimentaires a été mis en place depuis novembre 2022.

Un cahier de liaison est complété quotidiennement afin de faire remonter les avis des convives concernant l'appréciation du repas.

En cas d'allergie ou d'intolérance alimentaire, un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) peut être mis en place en contactant votre directeur d'école.

Les tarifs sont à retrouver sur [montgeron.fr](http://montgeron.fr)

L'accès à la restauration est conditionné au paiement des factures précédentes. \*Il n'est pas nécessaire de réserver sur le portail famille pour la restauration scolaire. Une fois inscrits, les enfants devront simplement se signaler en classe le matin\*. Les menus sont disponibles sur [montgeron.fr](http://montgeron.fr).

### Le saviez-vous ?

Le coût par enfant de la pause de midi revient à plus de 12 € pour la collectivité.

## Le Programme de Réussite Éducative (PRE)

Le PRE propose des suivis personnalisés pour chaque enfant en collaboration avec la famille par le biais d'accompagnement à la scolarité, aux loisirs et à la culture, d'ateliers, de soutien à la fonction parentale...

ESPACE SOCIAL - PRE

112 AV. DE LA RÉPUBLIQUE, 01 69 52 00 08

[reussite.educative@montgeron.fr](mailto:reussite.educative@montgeron.fr)

## Un soutien à la lecture pour les CP

Parce que la lecture est indispensable pour la réussite de leurs études, la Ville met en place un soutien à la lecture des élèves de CP. Les élèves fréquentant les études du soir et identifiés par leurs enseignants peuvent en bénéficier.

## Accompagnement à la scolarité avec le CLAS

Le centre social Saint-Exupéry propose un accompagnement à la scolarité les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h30 à 18h Pour les enfants du CP au CM2 de la résidence La Forêt scolarisés à Jean Moulin.

CENTRE SOCIAL SAINT-EXUPÉRY

2 RUE DU DOCTEUR BESSON

06 34 08 40 50

Le centre social Aimé Césaire propose

aux enfants scolarisés du CP au

CM2 à l'école Hélène Boucher un

accompagnement à la scolarité.

Uniquement sur inscription et sous réserve de places disponibles. Plus d'infos sur [vyvs.fr](http://vyvs.fr)

CENTRE SOCIAL AIMÉ CÉSAIRE

67 RUE RAYMOND PAUMIER

01 69 03 24 36



# En dehors de l'école...

## Les accueils de loisirs



L'accueil de loisirs **Lelong** accueille les enfants de la PS à la GS de 7h (jusqu'à 9h) à 19h (possibilité de venir chercher son enfant à partir de 17h).

L'accueil de loisirs **Jean Moulin** accueille les enfants du CP au CM2 de 7h (jusqu'à 9h) à 19h (possibilité de venir chercher son enfant à partir de 17h).

NOUVEAU  
EN 2026

**Un nouvel accueil de loisirs est en construction :**

À proximité de l'école Ferdinand Buisson, à l'emplacement de l'actuel accueil de loisirs Jean Moulin, il ouvrira en 2026. Les deux accueils de loisirs seront ainsi regroupés sur un même site afin de simplifier la vie des parents.

### LES MERCREDIS

Possibilité d'accueil en demi-journée avec repas les matins ou les après-midis (de 7h à 13h30 ou de 12h à 19h).

### TARIFS SELON QUOTIENT FAMILIAL

Journée : 4 € à 18 € / Demi-journée : 2,40 € à 10,80 €

### ACCUEIL DE LOISIRS MATERNEL LELONG

14 rue Corot - 01 69 83 69 64

### ACCUEIL DE LOISIRS ÉLÉMENTAIRE JEAN MOULIN

86 avenue Charles de Gaulle - 01 69 40 80 12

## Sports & loisirs

### Le service des Sports

Pendant les petites vacances, des stages de découverte d'activités sportives sont proposés à tous les enfants de 3 à 11 ans. L'été, les enfants peuvent découvrir gratuitement de nombreuses activités au village vacances sport.

INSCRIPTIONS AUPRÈS DU SERVICE DES SPORTS

### L'école multisports

Chaque trimestre, les enfants peuvent découvrir des sports nouveaux.

PS/MS : lundi 17h à 17h45

GS/CP : mardi 17h à 18h

CE1/CE2 : mercredi 9h à 10h30

CM1/CM2 : mercredi 10h30 à 12h

INSCRIPTIONS PAR TRIMESTRE

SERVICE DES SPORTS, 56 RUE DE MAINVILLE

01 69 52 21 46, sports@montgeron.fr



### Le Déclif'sport

Grâce à Déclif sport, les enfants peuvent essayer une activité pendant deux séances gratuites dans l'un des clubs sportifs participants de la Ville.

Plus d'infos sur [montgeron.fr](http://montgeron.fr)



## Conservatoire Pablo Casals

Néophytes et mélomanes, le conservatoire intercommunal de musique, danse et théâtre Pablo Casals vous accueille au château de Chalandray.

CONSERVATOIRE PABLO CASALS

23 rue de Chalandray, 01 69 03 64 82

conservatoiremontgeron@vyvs.fr

Lundi à vendredi : 9h-12h30 et 14h-18h30,

Samedi : 8h30-12h30

## Les séjours d'été

Chaque été, la ville propose des séjours durant les vacances.

Les pré-inscriptions s'effectuent au cours du dernier trimestre de l'année scolaire. À partir de 6 ans (CP)

## Médiathèque Raymond Aron

2 rue des Bois, 01 78 75 20 10

[bibliothequemontgeron@vyvs.fr](mailto:bibliothequemontgeron@vyvs.fr)

ESPACE JEUNES

Mardi, jeudi et vendredi de 12h à 18h

Mercredi et samedi de 10h à 18h

Et de nombreuses animations toute l'année.

## En Élémentaire...

### Un passeport citoyen

À la rentrée, les élèves de CE2 reçoivent un passeport et un livret du petit citoyen. Issu du projet éducatif communal, ce document incite les enfants à réaliser, tout au long de leur scolarité, des actions pour faire vivre le devoir de mémoire, agir en éco-citoyen, accepter la différence, développer la solidarité et les liens intergénérationnels. En fin de CM2, des diplômes sont remis aux élèves et une récompense est attribuée aux 3 premiers élèves de chaque école.

### Conseil Municipal des Enfants

Le Conseil Municipal des enfants composé d'enfants de CM1 et de CM2 a pour objectif de faire découvrir aux jeunes le rôle et la place d'une institution de démocratie locale, leur donner la parole et les rendre acteurs de la vie publique, tout en apprenant à être citoyens et responsables.

### L'école municipale d'arts plastiques Claude Monet

L'école d'arts est spécialisée dans l'enseignement des arts plastiques et visuels et favorise l'éducation artistique classique et la création contemporaine.

### ÉCOLE MUNICIPALE D'ARTS PLASTIQUES CLAUDE MONET

Place de Rottembourg, 01 69 52 13 37,

[emap@montgeron.fr](mailto:emap@montgeron.fr)

## Les dates à ne pas manquer

2025  
2026

**SAMEDI 6 SEPTEMBRE**  
*Forum des associations & Bourse aux vélos*  
GYMNASES PICOT & COUBERTIN

**SAMEDI 20 ET DIMANCHE 21 SEPTEMBRE**  
*Journées du Patrimoine*  
PROGRAMME SUR MONTGERON.FR

**VENDREDI 10 OCTOBRE**  
*Boucle des lumières*  
LA PELOUSE

**5, 6 ET 7 DÉCEMBRE**  
*Village de Noël*  
PLACE ROTTEBOURG  
LE 7 À L'OLY  
ET À LA FORÊT

**LUNDI 6 AVRIL**  
*Chasse à l'œuf*  
PARC LELONG

**SAMEDI 13 JUIN**  
*Fête de la Ville*  
LA PELOUSE

## Les spectacles à l'Astral

**DIMANCHE 7 DÉCEMBRE 14H30 & 17H**  
*Spectacle de Noël pour les enfants*  
**OFFERT PAR LA VILLE,**  
SUR RÉSERVATION  
INFOS SUR MONTGERON.FR

# L'apprentissage par la musique !

## DEMOS

La Ville soutient l'initiative DEMOS aux côtés de la Région et la Communauté d'agglomération en lien avec la Philharmonie de Paris. Elle permet à 27 enfants des quartiers de l'Oly et La Forêt d'apprendre à jouer d'un instrument et de répéter deux fois par semaine pendant trois ans pour participer à un orchestre philharmonique rassemblant les jeunes musiciens du territoire.

CENTRE SOCIAL SAINT-EXUPÉRY, 06 34 08 40 50  
CENTRE AIMÉ CÉSAIRE, 01 69 03 24 36

## Les Classes Cuivres

Elles offrent l'apprentissage de la pratique d'un instrument dans les écoles situées en zone prioritaire. Elles sont organisées par cycles de 3 ans (CE2 au CM2) et tournent d'écoles en écoles.



## Réservez vos activités en ligne sur [montgeron.fr/portail](http://montgeron.fr/portail)

Dès la mi-août, réservez vos activités\* pour l'année scolaire 2025-2026

### Accueil périscolaire et les mercredis

Avec le Portail famille réservation, modification, annulation **jusqu'au dimanche 23h59** de la semaine précédente.

Si vous n'avez pas d'accès à internet, un poste informatique est à votre disposition à l'accueil de la mairie.

### Pour les vacances scolaires

Réservation, modification, annulation sur le portail famille ou en mairie, **limite de réservation indiquée dans le tableau ci-dessous. Une réservation hors délai entraîne une majoration de 30%, une annulation hors délai entraîne le maintien de la facturation (hors justificatif médical)\*\*.**

### Payez le juste prix !

Le tarif des prestations municipales est établi en fonction du quotient familial de la CAF.

Nous vous invitons à mettre à jour votre situation sur le portail famille.

**Les factures sont disponibles sur le portail famille\*** entre le 10 et le 15 du mois et regroupent l'ensemble des prestations du mois précédent.

**Réclamations dans un délai d'un mois après la date d'émission de la facture à [facturation.enfance@montgeron.fr](mailto:facturation.enfance@montgeron.fr)**

\* pour les familles réservant sur le Portail famille.



## Calendrier des vacances scolaires

|           |  | Limite de réservation                 |
|-----------|--|---------------------------------------|
| Rentrée   | Lundi 1 <sup>er</sup> septembre 2025               |                                       |
| Toussaint | Du samedi 18 octobre au lundi 3 novembre 2025      | Dimanche 28 septembre 2025            |
| Noël      | Du samedi 20 décembre 2025 au lundi 5 janvier 2026 | Dimanche 30 novembre 2025             |
| Hiver     | Du samedi 21 février au lundi 9 mars 2026          | Dimanche 1 <sup>er</sup> février 2026 |
| Printemps | Du samedi 18 avril au lundi 4 mai 2026             | Dimanche 29 mars 2026                 |
| Été       | samedi 4 juillet 2026                              | Dimanche 31 mai 2026                  |

Après ces dates, la réservation et/ou l'annulation avec majoration s'effectuent exclusivement par mail :

Accueil de loisirs maternels : [loisirs.maternels@montgeron.fr](mailto:loisirs.maternels@montgeron.fr)

Accueil de loisirs élémentaires : [clshjeanmoulin@montgeron.fr](mailto:clshjeanmoulin@montgeron.fr)

\* La participation aux activités périscolaires est conditionnée au paiement des factures précédentes.

\*\* Voir règlement intérieur des activités périscolaires

## RESTEZ INFORMÉS

Abonnez-vous à la lettre d'information hebdomadaire [montgeron.fr/newsletter](http://montgeron.fr/newsletter) ou en flashant le QR code avec votre téléphone

